



# Commune de Marly

## Le Bureau du Conseil général

Aux membres du Conseil général  
de M A R L Y

N./Réf. : LM/ih/2030  
M. Luc Monteleone

Marly, le 30 octobre 2013

### C O N V O C A T I O N

Madame, Monsieur,

Le Bureau du Conseil général a l'avantage de vous convoquer, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo) et 13 et 22 RCG, à la séance du Conseil général qui aura lieu le

**mercredi 20 novembre 2013, à 19 h 30, à la grande salle de Marly Cité**

#### Ordre du jour

1. Octroi du droit de superficie pour la réalisation de logements pour seniors au Pré Zurthanen (message 05-13)
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2013
3. Adoption du règlement communal concernant la crèche communale (message 06-13)
4. Modification du règlement communal concernant la perception d'un impôt sur les appareils de divertissement et sur les appareils automatiques de distribution. (message 07-13)
5. Désignation de l'organe de contrôle fiduciaire
6. Elections :
  - d'un membre à la commission d'aménagement
  - d'un scrutateur suppléant
7. Informations du Conseil communal sur les dossiers en cours
8. Divers

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL

La Présidente  
  
Claudia CLEMENT



Le Secrétaire  
  
Luc MONTELEONE

**Annexes :** - Message 05-13 relatif à l'octroi du droit de superficie « Pré Zurthanen »  
- Message 06-13 et annexe relatif au règlement de la crèche communale  
- Message 07-13 et annexe relatif à la modification du règlement communal sur la perception d'un impôt sur les appareils de divertissement

#### **Note :**

Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 26 juin 2013 est disponible sur le site internet :  
<http://www.marly.ch/commune/le-conseil-general/proces-verbaux-des-seances-du-conseil-general.html>